

### **Collège Guy Môquet au Havre : récupération et propagande...**

Le lundi 22 octobre, date commémorative de la mort de Guy Môquet (jeune résistant, communiste, fusillé ce jour), Sarkozy exige que soit lue, dans tous les cours d'Histoire de lycée, la lettre qu'il a écrite à sa famille avant son exécution. C'est inacceptable à plus d'un titre : d'une part, cette injonction présidentielle n'a pas lieu d'être (quelle autre commémoration donnera lieu à une cérémonie imposée, l'an prochain, au gré des fantaisies du gouvernement ?), d'autre part il s'agit là d'une action de récupération d'un « martyr » résistant qui fait figure de patriote (il faudrait donc, pour prouver qu'on aime la France, être prêt à mourir pour elle ? Et si on lisait, à la place, la lettre d'un jeune sans-papiers au moment de son expulsion ? A-t-il moins « démerité » ? )...

Bref, il faut, partout, refuser de lire cette lettre, refuser de se soumettre à cette mascarade et de transformer le cours d'Histoire en une entreprise de pathos.

Mais ce qui se passe au collège Guy Môquet va plus loin : l'administration a été saisie de la volonté du rectorat de faire de ce collège un haut lieu de commémoration ; ainsi, les collègues d'Histoire, et peut-être les membres du CA, sont "invités" (malgré leur opposition de principe) à participer à une cérémonie avec d'anciens résistants, avec trois inspecteurs et peut-être le recteur en personne. Les médias évidemment seront de la partie. Aucun des enseignants n'est d'accord avec cette mise en scène, et l'ensemble des collègues a écrit une lettre au recteur pour dénoncer la mascarade, lettre qu'ils distribueront à toutes les personnalités présentes le 22.

Voilà ce que deviennent le libre arbitre et la liberté pédagogique dans les établissements "ambition-réussite" (!) où règnent la déréglementation, l'individualisation, la pression permanente des chefs d'établissement et des inspecteurs.

C'est la communauté éducative tout entière qui est concernée, et pas uniquement les profs d'histoire. D'ores et déjà, des actions sont prévues pour soutenir les collègues. (rassemblements, pétitions, etc...)

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

### **SCRUTIN NATIONAL SNUIPP**

Les syndiqués du SNUIPP ont à se prononcer sur l'orientation de la direction nationale avant le 24 octobre 2007 (donc votez avant le 22)

Un seul mot d'ordre : votez ECOLE EMANCIPEE !

# **TOUS EN GRÈVE LE 18 OCTOBRE, PREMIÈRE ÉTAPE DE LA RIPOSTE CONTRE SARKOZY**

La brutalité et l'ampleur des attaques de Sarkozy et Fillon contre les droits sociaux sont à la mesure des services rendus aux plus riches. Franchises médicales, saignée dans les effectifs de la fonction publique, remise en cause des régimes spéciaux... d'un côté, détaxation des heures supplémentaires, cadeaux fiscaux, promesse de dépenaliser le droit des affaires et d'aller plus loin encore dans la remise en cause des 35 heures... de l'autre.

Fillon déclare sans rire que la France est en « faillite » pour présenter ses « réformes » comme inévitables... juste après avoir fait voter par le Parlement 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches ! Et comme ça finit par se voir, les immigrés servent une nouvelle fois de boucs-émissaires à la crise avec l'accélération de la chasse aux sans-papiers et maintenant l'humiliation des tests ADN pour les candidats au regroupement familial.

Face à cette guerre sociale il ne peut être question de rester l'arme au pied. Le gouvernement espère nous endormir et cherche à gagner du temps en proposant aux organisations syndicales un « dialogue social » bidon pour discuter de mesures déjà décidées. Sa volonté est claire, la nôtre doit l'être tout autant.

Le jeudi 18 octobre, tous les syndicats cheminots et de la RATP appellent à la grève pour défendre les régimes spéciaux de retraite. Cette grève touchera également l'ANPE, la Poste, EDF, GDF, la Banque de France, les salariés du notariat, les agents territoriaux...

Dans l'éducation nationale Sud, la CGT et FO appellent aussi à la grève. La FSU, quant à elle, invite à « participer à l'action » sans toutefois appeler nationalement à la grève, à la différence de certains de ses syndicats (SNESup, SNPES-pjj, SNU-ANPE...) et de nombreuses sections départementales (34 à ce jour). C'est d'autant plus regrettable qu'une réelle prise de conscience est en train de voir le jour.

Nous serons donc en grève le 18 octobre pour dénoncer la politique éducative du gouvernement, exiger la restitution de tous les postes supprimés mais aussi pour marquer notre solidarité avec ceux qui défendent leur régime de retraite. Leur combat est aussi le nôtre. Le gouvernement a en effet déjà annoncé qu'il espérait en 2008 faire passer la durée de cotisation, à 41 ans voire 42 ans pour tous. Il faut l'en empêcher et imposer au contraire le retour à 37,5 annuités pour tous, dans le public comme dans le privé.

Nous battre tous ensemble pour ne pas, une nouvelle fois, être battus les uns après les autres, faire que le 18 octobre soit un premier avertissement pour le gouvernement et le premier pas d'une riposte générale, voilà ce à quoi chacun doit travailler dans les jours qui viennent.

Pascal ADAMS, lycée Jacques Prévert, Pont Audemer.

## "SES : des Sciences En Sursis ?"

Fin août, Xavier Darcos déclarait qu'il fallait « *rééquilibrer les filières* » du lycée, ajoutant que la filière ES n'offrait pas de « *débouchés évidents* » et attirait « *beaucoup d'élèves qui occupent ensuite de grands amphis mais se retrouvent avec des diplômes de droit, psychologie, sociologie... sans toujours un emploi à la clé* ».

Les chiffres publiés par le ministère lui-même ne cessent de démontrer que la filière ES est une voie de réussite dans l'enseignement supérieur. Darcos le sait très bien. La finalité de ses propos est donc à trouver ailleurs que dans le souci d'orienter correctement les élèves.

Chaudement accueillie par les députés UMP et le Medef, cette attaque contre la filière ES, permet, une nouvelle fois, de mettre en cause une matière qui gêne nos libéraux et dont les manuels seraient « *imprécis, incomplets et orientés* » aux dires de Thibault Laxande de l'association Positive Entreprise (!), et par ailleurs PDG de Gazinor. Il faudrait selon lui valoriser et donner une place plus positive à l'entreprise, et au travail et il demande fort logiquement un droit de regard sur l'élaboration des programmes et des manuels de SES, coupables de présenter les salariés comme « *de la chair à patrons* » ! Or, nous ne sommes pas là pour construire une image, mais pour comprendre une réalité - quelle qu'elle soit - pour avoir un regard critique et développer chez les élèves une autonomie certaine, qualités qui sont aujourd'hui valorisées dans le monde du travail.

La méthodologie des SES se centre sur la pluridisciplinarité et la pluralité des approches afin de fournir aux élèves le maximum de clés de lecture, d'analyses afin qu'ensuite, en tant que citoyen cette fois, ils puissent faire des choix politiques en toute autonomie et liberté. Xavier Darcos peut compter sur nous pour qu'il en reste ainsi.

Karine LUCAS, Cécile MAILLOUX,  
Lycée Prévert, Pont Audemer.

## « Il faut en finir avec l'école le samedi matin ! » (sic !)

Jusqu'en septembre 2007, quand on me demandait ce que je pensais de supprimer l'école le samedi matin, je répondais que, de toutes façons, on ne me demanderait pas mon avis !! Mais de là, à imaginer que j'apprendrais un beau matin par la radio comme mes collègues, mes parents d'élèves et peut-être même mon IEN... qu'il fallait en finir avec l'école le samedi matin et que ce serait chose faite dès la rentrée 2008 ! **et hop !!** alors là !! Et malgré tout, beaucoup de questions se posent encore : - 2h par semaine d'école en moins, ça fait : 72h par année scolaire et donc 576h sur une scolarité de 8 années d'école primaire, comment va-t-on combler ce manque ? en allégeant les programmes ? - les élèves travailleront 24h par semaine mais les enseignants, eux : 27. Les bruits les plus divers circulent : nous ferions du soutien aux élèves en grande difficulté !! le soir après la classe ? ? sur l'heure du midi ? ? Ces enfants-là seront certainement très réceptifs et au mieux de leurs capacités à ces moments- là !! Patience, Mr le ministre devrait se prononcer là-dessus à la fin du mois !! Et puis, peut-être en écoutant bien la radio en saurons-nous plus très bientôt !! Qui sait ! ? ?

La formule aussi m'a interpellée, je croyais qu'on n'employait : « Il faut en finir !! » pour des problèmes vraiment graves et qui préoccupaient vraiment toute une partie de la population (en l'occurrence, les parents d'élèves désireux de partir en week-end tous les vendredis soirs). Alors, je me permet quelques suggestions à notre ministre qui, je crois, pourraient satisfaire nombres d'entre nous : Il faut en finir avec la précarité... Il faut en finir avec le chômage... Il faut en finir avec la chasse aux enfants... **et hop ! !**

Lise CRAMOYSAN, Ecole maternelle P. Langevin, Le Havre.

## Les bienfaits de l'autonomie... pour les sociétés privées

Dans le cadre de « l'autonomie » des E.P.L.E., leurs C.A. en arrivent parfois à prendre des décisions pour le moins surprenantes et contestables...

Ainsi, le C.A. du lycée Modeste Leroy Evreux a décidé lors de sa dernière réunion de septembre 2007, à la quasi unanimité (1 voix contre : une mère d'élève, 2 abstentions : un élu enseignant et un élève), de voter une charte de partenariat entre une société d'intérim (Védiobis) et le lycée. Dans le contenu de la charte on peut notamment retenir que la société s'engage à partager son « savoir-faire en terme d'outils de recrutement » tandis que le lycée s'engage à « solliciter la société pour informer les élèves sur les missions de travail temporaire », sans doute avec l'objectif pédagogique de former les élèves à la précarité qui les attend lors de leur entrée dans la vie active !

On ne peut que s'inquiéter qu'un établissement public choisisse une société privée plutôt que de s'adresser au service public de l'emploi (ANPE) qui subit désormais la concurrence directe des sociétés d'intérim, avant sa privatisation qui est en marche. Les syndicats SNU (FSU), FO CGT et SUD appellent les employés de l'ANPE à être en grève le 18 octobre contre la fusion ANPE-ASSEDIC véritable privatisation et casse du service public, véritable machine coercitive à l'encontre des chômeurs afin qu'ils acceptent n'importe quel emploi à n'importe quelles conditions, les nouveaux personnels recrutés se voyant imposer un statut de droit privé.

Jean-Pierre PALLOIS, Lycée Modeste Leroy, Evreux.

## La solidarité n'est pas un délit !

Interpellations, expulsions, test ADN, exclusion des centres d'accueil, le gouvernement et sa majorité grimpent allègrement l'échelle de l'inacceptable. Face à cette politique « dégueulasse », c'est le moment de renforcer les mobilisations. Au Havre, le Resf a prévu une semaine d'actions (du lundi 15 au samedi 20 octobre) devant les groupes scolaires dans les quartiers (Robespierre, P. Eluard, Thionville-Raspail, les Douanes) : tracts, affiches, banderoles sont en préparation avec les parents et les enseignants.

Le 22 octobre 2007, Florimond Guimard, professeur des écoles à Marseille, militant de la Fsu et de Resf passe en procès au Tribunal Correctionnel d'Aix pour « **violence en réunion avec arme par destination** ». En réalité, le 11 novembre 2006, il a manifesté pour s'opposer à l'expulsion d'un père de deux enfants scolarisés. Il risque 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende !

Ce procès (ainsi que d'autres) est exemplaire de la détermination du gouvernement à briser la résistance aux expulsions de familles de sans-papiers. En effet la police ne remplit pas ses quotas d'interpellations (150 000) et d'expulsions (27 000), la mobilisation contre la nouvelle loi sur l'immigration et le regroupement familial prend de l'ampleur (y compris au sein du gouvernement). Alors pour appliquer le programme de Sarkozy, Hortefeux s'entête et veut faire passer les sans-papiers et ceux et celles qui les soutiennent pour des criminels qu'on emprisonne ou qu'on expulse ! Or Florimond n'est pas un délinquant adepte de violences. C'est un militant syndical à qui nous devons exprimer toute notre solidarité :

- **Mobilisons-nous** : rassemblement samedi 20 octobre à 15h devant le centre Coty

- **Exigeons l'arrêt des poursuites à l'encontre de Florimond.**

- **Signons massivement la pétition** à envoyer à RESF 13 c/o Mille Bâbords, 61 rue Consolat, 13001 Marseille est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article4861>

Manifestons notre solidarité avec Florimond et tous ceux et toutes celles menacé-e-s par la justice pour "délict de solidarité".

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

<http://www.ecolemancipee.org>